

Ouagadougou, le 01 SEPT 2022

N° 22-00456 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de trois (03) élèves Ingénieurs de Conception en Informatique option : Sécurité Informatique (BAC+3), session 2022.**

Ce sont :

INGÉNIEURS DE CONCEPTION EN INFORMATIQUE OPTION : SÉCURITÉ INFORMATIQUE (BAC+3)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	LALLOGO P. GEORGES PASCAL	79237R	B8540081	24/04/76
2°	KOUSSOUBE YISCHELE ROMARIC	205843K	B11364150	17/09/84
2°	OUEDRAOGO ABDOUL RASMANE	277670V	B7995275	02/02/83
4°	NADEMBEGA ADAMA	255508G	B14062665	24/10/87
4°	NABA ADJIMA LOUIS PHILIPPE	206519X	B7817360	12/12/80
6°	TRAORE ROMAIN	224592E	B12136153	07/03/83

Arrêté la présente liste à 6 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou
Hamidou SAWADOGO

Secrétaire de l'Ordre National